



PRÉPARATION AU CONCOURS **AAH 2020** ATTACHÉ(E) D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE

PARCOURS de 16 jours + e-Learning

- Prépa écrit 12 journées réparties
de novembre 2019 à avril 2020

- Prépa oral 4 journées mi-septembre 2020

Admissibilité

3 épreuves écrites en mai

- Une composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels - Durée 4 heures - coefficient 4
- Une note de synthèse rédigée à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème relatif à l'organisation et à la gestion dans le domaine sanitaire, social et médico-social - Durée 4 heures - coefficient 4
- Une composition sur une matière choisie dans la liste proposée (*droit hospitalier, droit public, finances publiques, histoire, législation de sécurité sociale et d'aide sociale, sciences économiques*) - Durée 3 heures - coefficient 3

Admission

3 épreuves orales en octobre

- Un entretien avec un jury destiné à apprécier la personnalité du candidat, son potentiel et sa motivation à exercer le métier d'attaché(e) d'administration hospitalière - Durée 30 minutes - coefficient 4
- Une interrogation portant sur une seconde matière choisie dans la précédente liste - à l'exception de celle choisie à l'écrit - Durée 15 minutes - coefficient 2
- Une épreuve orale de langue vivante comportant la lecture et la traduction d'un texte ainsi qu'une conversation avec le jury. La langue est, au choix du (de la) candidat(e) : l'allemand, l'anglais ou l'espagnol - Durée 15 minutes - coefficient 2
- *Une épreuve facultative d'admission peut être ajoutée aux trois précédentes - coefficient 1 (voir CNG santé)*

Introduction

Le métier (décret n°2001-1207 du 19 décembre 2001)

Les attaché(e)s d'administration hospitalière (AAH) exercent dans les établissements publics de santé (CHR/CHU, CH, CHS, EPSM, etc...), les groupements hospitaliers de territoire, les groupements de coopération sanitaire, les maisons de retraite publiques, les établissements publics départementaux d'aide sociale à l'enfance, les établissements publics pour personnes handicapées ou inadaptées, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale publics ou le Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre. Sous l'autorité du directeur d'établissement, l'attaché(e) d'administration hospitalière participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement ainsi que des politiques décidées dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire, social, médico-social. A ce titre, il (elle) est chargé(e) de la gestion ou de pilotage d'unités administratives, mais aussi de missions d'encadrement, de conception, d'expertise comportant des responsabilités particulières, notamment en matière :

- de gestion des ressources humaines,
- de gestion des achats et des marchés publics,
- de gestion financière et de contrôle de gestion,
- de gestion immobilière et foncière,
- de conseil juridique,
- de communication interne et externe,
- d'admission et de relations avec les usagers.

Dans les établissements publics de santé, il (elle) peut assister un chef de pôle d'activité clinique ou médicotechnique. De même, les attaché(e)s d'administration hospitalière peuvent assurer :

- la direction d'un bureau,
- la direction d'un service,
- la direction d'un établissement annexe d'une structure hospitalière importante comportant plusieurs sites.

Les conditions d'accès

Le **concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'un des diplômes exigés pour l'inscription au concours externe d'entrée à l'École nationale d'administration ou justifiant d'un diplôme, d'un titre de formation ou d'une expérience professionnelle satisfaisant aux conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

Le **concours interne** sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale) et de leurs établissements publics administratifs, aux militaires et magistrats qui, à la date de clôture des inscriptions, sont en activité, en détachement, en congé parental ou accomplissent le service national, ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. À la date de clôture des inscriptions, les candidats doivent justifier de trois ans au moins de services publics effectifs.

Le **troisième concours** est ouvert aux personnes qui, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé, justifient de l'exercice, durant au moins cinq années au total, d'un ou plusieurs mandats électifs d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Notre objectif → 100% de réussite au concours

Nous nous fixons comme objectif d'amener **chacun des participants** à la réussite des épreuves écrites et orales du concours de recrutement organisé par le Centre National de Gestion. Pour y parvenir nous mettons à la disposition de nos candidats un ensemble de **moyens pédagogiques et une organisation efficace** tant sur le plan de l'apport des connaissances théoriques et du positionnement que sur le plan des conditions d'entraînement et sur celui du soutien apporté par nos équipes.

• Les objectifs visés par la préparation aux épreuves écrites d'admissibilité

- Maîtriser les bases méthodologiques requises pour les épreuves écrites d'admissibilité (note de synthèse, composition/dissertation).
- Développer ses compétences rédactionnelles, soigner sa présentation, son style, son analyse, son argumentation, grâce à de multiples tests et exercices.
- Maîtriser et argumenter ses connaissances théoriques et pratiques indispensables pour les matières définies par les arrêtés.

• Les objectifs visés par la préparation aux épreuves orales d'admission

- Maîtriser toutes les techniques de l'épreuve orale, exprimer clairement ses motivations et adopter les bons comportements pour se positionner favorablement devant les jurys.
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels et aux évolutions de la société, plus spécifiquement du service public hospitalier et du métier d'attaché d'administration hospitalière.
- Construire son discours pour valoriser son parcours, démontrer une vision du futur métier, appréhender le positionnement et l'environnement professionnel de l'attaché d'administration hospitalière.
- Préparer et optimiser sa présentation. Maîtriser ses attitudes et ses émotions, améliorer sa communication et gérer son stress, surmonter les questions déstabilisantes.

Notre méthode pédagogique

Une préparation optimale qui permet de bénéficier à la fois :

→ **De professionnels de haut niveau** : L'équipe pédagogique est composée de professeurs agrégés ou docteurs d'Université, de directeurs d'établissement de santé, de directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, de docteurs en droit, de juristes, d'attachés d'administration hospitalière ou autres expertises en santé, social et médico-social. Ces intervenants participent aux corrections des devoirs et aux jurys de passage à l'oral. Ils apportent leurs compétences, leurs expériences, ils conseillent et orientent le travail des candidats afin de le rendre plus efficace, davantage ciblé vers le concours dont ils maîtrisent parfaitement les exigences.

→ **D'entraînements à l'écrit** : lors de chaque regroupement, des devoirs écrits sont programmés ; ils sont corrigés puis rendus et commentés lors du regroupement qui suit. Des devoirs écrits sont aussi prévus durant les périodes séparant les regroupements ; ils sont réalisés à partir de la plate-forme de e-Learning.

→ **D'entraînements aux épreuves orales** : pour les candidats admissibles, une session de 4 jours d'entraînement à l'oral est programmée en septembre, peu de temps avant les épreuves finales d'admission. Chaque candidat passe, durant ce regroupement, au minimum 3 entretiens en condition de concours devant un jury de 3 personnes minimum.

→ **D'un accompagnement personnalisé** des candidats afin de maintenir leur motivation et leur implication durant toute la préparation.

→ **D'une connexion permanente à la plateforme e-learning CESAME *prepa-web.fr***. Accès ouvert grâce à un identifiant personnel remis dès le premier jour du premier regroupement ; il reste ouvert jusqu'à la fin des épreuves orales du concours. Notre plateforme est accessible de n'importe où et à tout moment. Sur cette plateforme sont disponibles :

- *Les devoirs corrigés ; les supports de cours*
- *Des fiches synthétiques et méthodologiques pour chacune des épreuves*
- *Les annales récentes corrigées*
- *Des exercices d'entraînement sous forme rédactionnelle ou sous forme de QCM*
- *Des articles sur l'actualité sanitaire et sociale*
- *Un forum d'échange avec les autres candidats inscrits, avec les professeurs ou avec le responsable de la préparation*

Le programme de la prépa concours AAH

• La dissertation

- Analyser le sujet
 - Le travail préliminaire
 - La recherche d'idées
 - Sélectionner la (ou les) problématique(s)
- La construction du plan
 - Le plan dialectique (ou critique).
 - Le plan analytique.
 - Le plan thématique
- Les différentes parties d'un devoir
 - L'introduction
 - La conclusion
 - Les transitions
- L'argumentaire
 - Le contenu des différentes parties

• La note de synthèse

- Analyse des documents
 - Nature des documents, dates, auteurs
 - Méthode : surlignage
- Repérage et classement des idées
 - Sélectionner les idées fortes sous-tendues dans les différents documents
- Le plan détaillé
 - Les parties et sous-parties
 - Les liens entre ces parties
- La phase de rédaction
 - L'introduction qui précise le thème
 - La partie centrale dont le plan apparaît clairement
 - La conclusion qui replace le sujet dans un contexte plus général

Positionnement de l'attaché(e) d'administration hospitalière (AAH)

- Rôle et responsabilités
 - Approche systémique de la fonction
 - Sa place au sein de l'établissement
 - La coordination des services
 - Suivi des activités en fonction du service
- Management et gestion hospitalière
 - Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
 - Management opérationnel, gestion de projet
 - Gestion des moyens et des ressources : techniques, financières, informationnelles
 - Comptabilité et contrôle de gestion
 - Pilotage et performances
 - Organisation et suivi opérationnel des activités / projets, coordination avec les interlocuteurs internes et externes

Culture générale

- Culture générale, connaissance de l'actualité et curiosité intellectuelle.
- Comment élargir sa culture générale à travers quelques méthodes.
- Connaître les thèmes récurrents.
- Typologie des sujets en fonction de l'actualité.
- Structuration et rédaction d'une dissertation de culture générale.
- Proposition de lectures ou autres (Presse, livres, émissions, sites, actualité culturelle, etc.).

Droit public

- Les sources du droit public.
- Les institutions politiques et le droit constitutionnel.
- Le droit administratif, le droit de la fonction publique.
- Le droit de l'Union européenne.
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques.

Droit hospitalier

- L'organisation hospitalière française.
- Les missions de service public.
- Les territoires de santé.
- Le régime des autorisations.
- Les organes de concertation.
- Les statuts des personnels.
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier.
- Le fonctionnement économique et financier.
- La responsabilité des établissements publics de santé.

Le fonctionnement des établissements de santé

- L'organisation administrative.
- L'organisation médicale et paramédicale.

Santé publique

- Définition de la santé et épidémiologie.
- Economie de la santé et système de santé.
- Santé et prévention.

- La qualité dans le système de soins.

Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

- Législation de sécurité sociale.
- Droit de l'aide sociale.

Finances publiques

- Le cadre général des finances publiques.
- Les allocations de ressources.
- La gestion économique.
- Les documents financiers.
- Les contrôles financiers (tutelles).

Les entraînements "en conditions concours"

Au total quatorze devoirs "en conditions concours" sont prévus durant la prépa : 3 dissertations, 3 notes de synthèse, 2 devoirs de droit hospitalier, 2 devoirs en droit public, 2 devoirs de législation et d'action sociale et 2 devoirs en santé publique. Les candidat(e)s, pendant les périodes intersession, rédigent certains de ces devoirs en temps limité ou des dossiers personnels ; ils les transmettent pour correction et évaluation à leurs professeurs via la plate-forme de e-Learning.

Calendrier de la prépa AAH 2020

12 journées avant l'écrit + 4 journées avant à l'oral si admissible

SEMAINE 1 - 1er regroupement		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
25 novembre 2019 matin	- Présentation du concours et du métier d'AAH - Attentes des participants, attentes du jury - Les outils pour réussir - Présentation des modules de formation Constitution du dossier de candidature	Attaché d'administration hospitalière, responsable de la prépa
25 novembre après-midi	Méthodologie des épreuves : Note de synthèse, questions, composition et dissertation Techniques de lecture Construction d'un plan ; méthodes de rédaction	Professeur, maître de conférences
26 novembre matin	Note de synthèse 1	
26 novembre après-midi	Environnement et droit Hospitalier L'organisation administrative de l'établissement public de santé : L'organisation médicale et paramédicale La structure juridique Introduction au droit des établissements de santé	Directeur d'hôpital
REMISE DE DOCUMENTS ET SUPPORTS – ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING Corrections des concours blancs		

SEMAINE 2 – 2ème regroupement		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
19 décembre 2019 matin	Méthodologie de la dissertation Définition Les attentes Compréhension et analyse du sujet Les étapes de l'élaboration de la dissertation	Professeur, maître de conférences
19 décembre après-midi	Positionnement et rôle de l'AAH Analyse du référentiel métier, place dans les instances, perspectives professionnelles et évolutions de carrières Management, communication, relations avec les équipes, accompagnements, développements personnels, gestion de projet	Attaché d'administration hospitalière, responsable de la prépa
20 décembre matin	Dissertation 1	
20 décembre après-midi	La gestion d'un établissement sanitaire, social ou médico-social L'organisation administrative de l'établissement de santé La planification de l'offre Les modes de collaboration et de regroupement entre établissements. Les instances consultatives..... Santé publique : Eléments du système de santé français Les professionnels de santé Santé et prévention. La qualité dans le système de soins Réalités de terrain et problématiques rencontrées	Directeur d'hôpital
REMISE DE DOCUMENTS ET SUPPORTS – ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING Corrections des concours blancs		

SEMAINE 3 – 3ème regroupement		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
23 janvier 2020 matin	Note de synthèse 2	
23 janvier après-midi	Droit public Les sources du droit public. Les institutions politiques et le droit constitutionnel. Les droits fondamentaux et les libertés publiques. Le régime juridique.....	Avocat en droit public
24 janvier matin et après-midi	Législation de sécurité sociale et aide sociale Le système français de sécurité sociale Droit de l'aide sociale La notion d'aide sociale L'organisation de l'aide sociale Les formes d'aide sociale Le financement de la protection sociale L'assurance maladie et la politique de santé Les accidents du travail et les maladies professionnelles...	Avocat en droit public
REMISE DE DOCUMENTS ET SUPPORTS – ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING Corrections des concours blancs		

SEMAINE 4 – 4ème regroupement		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
20 février matin	Dissertation 2	
20 février après-midi	Droit administratif L'organisation de la juridiction administrative Les principes généraux du contentieux administratif. Le droit de la fonction publique. Le statut général de la fonction publique. Les organes de gestion de la fonction publique...	Avocat ou Juriste en législation sanitaire ou sociale
21 février matin et après-midi	Droit hospitalier, droit des établissements sociaux et médico-sociaux Evolution historique et caractéristiques de l'organisation hospitalière. L'établissement public de santé dans son environnement économique. Notions d'organisation hospitalière dans les principaux pays européens. La responsabilité des établissements publics de santé. Principes généraux de la responsabilité administrative du secteur hospitalier et des établissements sociaux et médico-sociaux	Juriste en législation de sécurité sociale
REMISE DE DOCUMENTS ET SUPPORTS – ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING Corrections des concours blancs		

SEMAINE 5 – 5ème regroupement		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
19 mars matin	Note de synthèse 3	
19 mars après-midi	Finances, économie, gestion Le cadre général des finances publiques. Les allocations de ressources. La gestion économique. Les documents financiers. Les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales. Les contrôles financiers, le contrôle de gestion Les achats et investissements, la logistique et les travaux Le système d'information	Directeur financier Directeur d'hôpital
20 mars matin et après-midi	L'organisation de l'établissement public de santé L'organisation administrative : -le statut juridique de l'établissement public de santé (EPS) -création, transformation, suppression des EPS -les principes de l'organisation interne -les organes de décision à l'EPS, les instances. L'organisation médicale : - la commission médicale d'établissement -les pôles et leurs structures internes, la contractualisation interne Les statuts des personnels La démographie des personnels hospitaliers Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier La qualité et la gestion des risques Les contrôles et la tutelle exercés par l'Etat et par les agences régionales de santé.	Médecin de Santé publique Directeur d'hôpital
REMISE DE DOCUMENTS ET SUPPORTS – ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING Corrections des concours blancs		

SEMAINE 6 – 6ème regroupement		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
16 avril matin	Dissertation 3	
16 avril après-midi	Tests et exercices de culture générale, connaissance de l'actualité. Actualités de la santé et réformes en cours. Connaître les thèmes récurrents des concours. Typologie des sujets en fonction de l'actualité. Proposition de lectures ou autres (Presse, livres, émissions, sites, actualité culturelle, etc.).	Directeur d'hôpital
17 avril matin et après-midi	Bilan de la prépa. Séance de recadrage des connaissances et synthèse sur les épreuves écrites. Quizz en groupe ou en ateliers de 3 ou 4 personnes autour de questions de culture hospitalière (certification qualité, ondam, directives anticipées, ...). Construction en groupe de plans types dans le cadre de la dissertation. Rencontres individuelles avec la responsable de la prépa. Échanges sur les épreuves orales.	Attaché d'administration hospitalière, responsable de la prépa
REMISE DE DOCUMENTS ET SUPPORTS – ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING Corrections des concours blancs		

Synthèse finale de la préparation avant l'écrit. Bilan et évaluation des connaissances assimilées. Présentation et mise en place d'un système de dialogue à distance avec les participants. Proposition de devoirs supplémentaires à réaliser avant l'épreuve d'admissibilité de mai (dissertations - notes de synthèse – autres compositions)

ÉPREUVES ECRITES, MAI 2020

PRÉPARATION A L'ORAL (si admissible) Les trois oraux blancs		
Dates	Thèmes	Profil des intervenants
14 septembre 2020 matin et après-midi	Préparation à l'oral : posture, gestuelle, prise de parole	Formateur en gestion du stress et de la communication
15 septembre 2020 matin et après-midi	Oral technique	Directeurs d'hôpital D3S
16 septembre 2020 matin et après-midi	Grand jury	Directeurs d'hôpital D3S
17 septembre 2020 matin et après-midi	Grand jury	Directeurs d'hôpital D3S

A la suite des oraux blancs devant jury : délibération, impression, évaluation, restitution, reconstruction, puis conseils d'amélioration, travail à fournir pour l'oral et pistes d'approfondissement.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION : octobre 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

À la préparation CESAME pour le concours AAH 2020

Ce bulletin constitue une préinscription. Il doit être retourné à l'école CÉSAME accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation. Il sera ensuite complété par une convention ou par un contrat d'inscription - selon que le candidat bénéficie ou pas d'une prise en charge - qui fixera les modalités de règlement des frais de formation (échancier ...).

Candidat(e) : Concours interne Concours Externe 3^e concours

Choix disciplines : indiquez celles que vous envisagez de choisir pour la 3^e épreuve écrite et pour l'oral.

DH - Droit hospitalier DP - Droit public FP - Finances publiques
 LSSAS - Législation sociale SE - Sciences économiques H - Histoire

Coordonnées personnelles

Nom et Prénom : Date de naissance :

Adresse, code postal et ville :

E-mail : Numéro de téléphone :

Coordonnées professionnelles

Nom et adresse de l'Établissement :

Fonction et service :

E-mail et téléphone professionnel :

Prise en charge des frais de formation

Par l'établissement.

Dans ce cas indiquer les coordonnées de la personne à contacter au service formation.

Nom et Prénom :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Autofinancement

Date, signature et cachet du directeur de l'établissement en cas de prise en charge, ou du candidat en cas d'autofinancement

Tarifs 2019 - 2020

Prépa écrit + oral
16 journées + e-Learning

Prépa oral uniquement
4 journées

Prise en charge par l'établissement

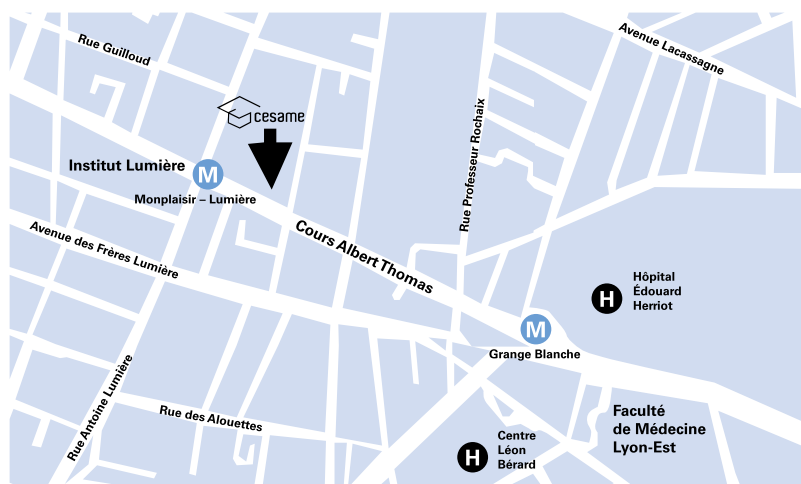
2 100€

500€

Autofinancement

1 800€

400€



115, cours Albert Thomas 69003 LYON

Tél: 04 72 68 05 05

web: cesame.net

L'école CESAME, créée en 1995, possède le statut d'Association loi 1901. Elle est déclarée, conformément à la loi de juillet 1875, comme établissement privé d'enseignement supérieur auprès du rectorat de Lyon. Au titre de la formation professionnelle, elle est déclarée à la DIRECCTE sous le n°82 69 06 07 669 et bénéficie d'un référencement Datadock.

